



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

boucherie

Question écrite n° 131136

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur le livre blanc réalisé par la Confédération française de la boucherie, boucherie-charcuterie et traiteurs. Ce livre blanc est composé de nombreuses propositions concernant la formation, l'économie ou encore la technologie utilisée dans ces métiers qui font la richesse de notre pays. La confédération propose notamment de réformer le dispositif de VAE pour les diplômés de l'éducation nationale, de relever le cahier des charges MRS pour le désossage de 30 à 48 mois, ou encore de qualifier les maîtres d'apprentissage par une formation obligatoire. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement pour continuer à promouvoir une profession si importante pour notre société.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131136

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2501

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)